

Madame, Monsieur,

Au regard de la situation épidémiologique actuelle et des obligations et/ou recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé, et après consultation de la cellule de crise, il a été décidé des nouvelles mesures dans le cadre du déconfinement pour un retour vers la vie normale au sein de l'EPMS à compter du **jeudi 17 juin 2021** dans les conditions suivantes **pour les visites en chambre auprès des résidents** :

- Suppression de l'agent d'accueil.
- Horaires des visites : de 14h à 17 h tous les jours sans RDV.
- Visites limitées à 2 personnes à la fois dans la chambre du résident visité. Visite dans la limite d'une durée raisonnable.
- Visite uniquement en chambre et/ou dans les espaces de plein air.
- Mineurs autorisés avec port du masque.
- Respect des horaires d'ouverture et de fermeture de l'EPMS.
- Respect des gestes barrières, de distanciation sociale et des règles d'hygiène.
- **Maintien des mesures barrières même pour les personnes vaccinées**

**A votre arrivée à l'EPMS :**

- Port du masque obligatoire dès l'entrée dans l'établissement et pendant toute la visite, y compris pour les mineurs : **masque non fourni par l'établissement.**
- Lavage des mains dès l'entrée avec la solution hydro-alcoolique mise à votre disposition
- Obligation de renseigner à l'entrée de l'EPMS le registre des visites.

**Afin d'assurer la sécurité des résidents, et éviter toute contamination au Covid, la distanciation et les gestes barrières doivent être scrupuleusement respectés à l'accueil comme en chambre ou dans les circulations.**

**Rappel :**

- *Si un cas positif est détecté parmi un résident et/ou un professionnel, remise en cause immédiate de ces mesures d'assouplissement, pour éviter la propagation du virus.*
- *En cas d'augmentation de la circulation virale sur le territoire, les mesures d'assouplissement pourront être remises en causes.*

L'ensemble du personnel de l'EPMS vous remercie de votre compréhension et reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Merci de faire suivre cette information aux personnes susceptibles de venir rendre visite à vos proches.



La Directrice déléguée

Nathalie JEZEQUEL